

INTERCALAIRE SPÉCIFIQUE À L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL
À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (E I R L)

RÉSERVÉ AU CFE

Déclaration n° _____

Imprimer

Réinitialiser

PERSONNE PHYSIQUE

CE FORMULAIRE COMPLÈTE L'IMPRIMÉ : P0 CM P0 CM MICRO-ENTREPRENEUR P2 CM P4 CM

1 DÉCLARATION DE REPRISE D'UN PATRIMOINE AFFECTÉ (possible uniquement par un nouvel entrepreneur individuel ou par un EIRL – en cas de reprise suite à une succession, possible uniquement jusqu'au 14 août 2022 quel que soit le statut de l'héritier reprenneur) remplir dans tous les cas les cadres n° 2, 3 et 7

MODIFICATION DE LA DÉCLARATION D'AFFECTATION DE PATRIMOINE remplir les cadres 2, 4 et le cas échéant 5, 6 pour les mentions modifiées en indiquant la date de l'évènement

RAPPEL D'IDENTIFICATION

2 N° UNIQUE D'IDENTIFICATION si déjà attribué NOM DE NAISSANCE _____ Nom d'usage _____ Prénoms _____

DÉCLARATION DE REPRISE D'UNE EIRL ET DE SON PATRIMOINE AFFECTÉ

3 Le dépôt d'un état descriptif est obligatoire en cas de reprise.

Dénomination _____ Date de clôture de l'exercice comptable (jour, mois)

Objet de l'activité professionnelle à laquelle le patrimoine est affecté _____

En cas de double immatriculation, choix du registre où est inscrite la déclaration d'affectation du patrimoine : RCS RM

REPRISE : éléments relatifs au précédent entrepreneur EIRL : Dénomination _____

Registre : RCS RM RSEIRL Lieu du registre d'inscription de la déclaration _____ Numéro unique d'identification

MODIFICATION DE LA DÉCLARATION D'AFFECTATION DE PATRIMOINE

RAPPEL D'IDENTIFICATION RELATIF À L'EIRL

4 Dénomination _____ Adresse _____

Déclaration d'affectation de patrimoine inscrite au RCS RM RSEIRL... Lieu du registre d'inscription de la déclaration _____

Date de modification _____ DÉCLARATION DE MODIFICATION

5 Dénomination _____
 Date de clôture de l'exercice comptable (jour, mois)
 Objet de l'activité professionnelle à laquelle le patrimoine est affecté _____
 Adresse _____

Ne cocher
qu'une seule
case

- Renonciation à l'affectation de patrimoine avec poursuite de l'activité
- Renonciation définitive à l'affectation de patrimoine sans poursuite de l'activité
- Cession ou Transmission à une personne physique
- Cession ou Apport à une personne morale

6 Déclaration d'intention de poursuivre l'activité de l'EIRL par un héritier ou un ayant droit : Nom et prénoms _____
(possible jusqu'au 14 août 2022 seulement)

OPTION(S) FISCALE(S)

7 B.I.C. : Micro Réel simplifié Réel normal Option pour l'impôt sur les sociétés Réel simplifié Réel normal

T.V.A. : Franchise en base Réel simplifié Mini-réel Réel normal
 Assujettissement à la TVA en cas d'opérations imposables sur option.
 Option pour le dépôt de déclarations trimestrielles, si TVA estimée inférieure à un plafond de 4 000 € / an

Vous relevez du régime fiscal micro (BIC) : Option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu oui non

Versement libératoire de l'impôt sur le revenu calculé sur le chiffre d'affaires ou les recettes (sous conditions cf. notice P0 CM ou P0 CM micro-entrepreneur ou P2 CM selon le cas).

Les informations sont transmises aux organismes destinataires, notamment pour les registres et répertoires prévus par la réglementation et qui sont accessibles au public. Le règlement (UE) 2016/679 modifié du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent aux réponses des personnes physiques à ce questionnaire. Ils leur garantissent un droit d'accès et de rectification, pour les données à caractère personnel les concernant, auprès du responsable de traitement concerné, ainsi qu'un droit d'opposition à la réutilisation de ces données par des tiers, à d'autres fins que les missions des organismes destinataires, et qui s'exerce auprès des responsables des sites rediffusant leurs données (cf. annexe aux notices).

